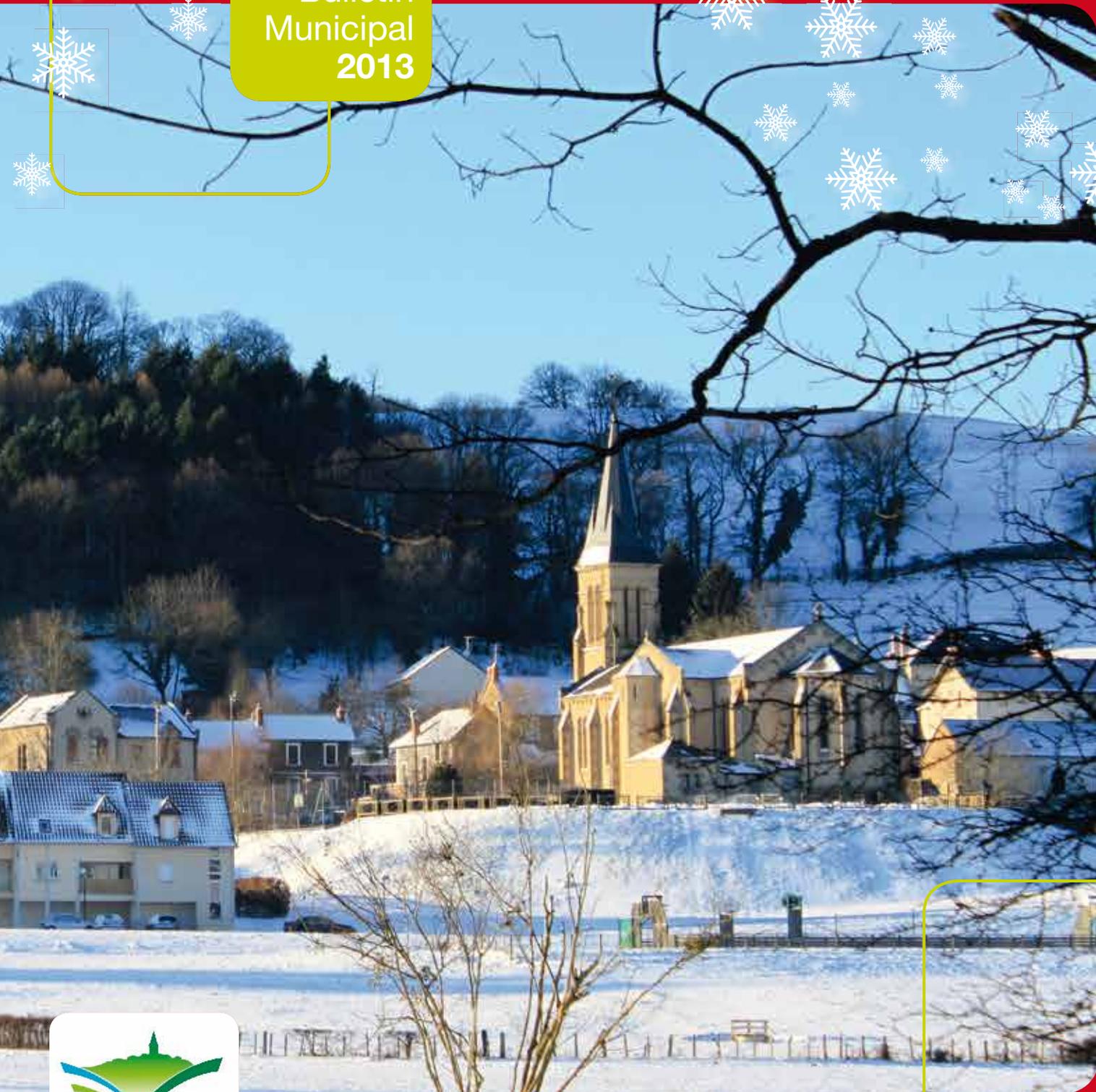


Saint Symphorien de Marmagne

Bulletin
Municipal
2013



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Une première à St. Symphorien avec l'ouverture au public d'une partie des archives communales

Suite à une réorganisation des archives et à un tri sélectif des plus vieilles archives entassées en mairie, la municipalité a organisé pour la première fois une exposition lors des journées du patrimoine du mois de septembre.

Registres d'Etat Civil, listes de dénombrement de population, cadastre napoléonien, inventaires pour réquisitions de la seconde guerre mondiale, dossiers sur nos écoles,... ont attiré des visiteurs intéressés de la commune mais aussi de communes voisines. A renouveler.



ST SYMPHORIEN

14 SEPTEMBRE
Journée du Patrimoine

Pour la première année,
la Mairie vous ouvre ses archives
les plus anciennes
sous forme d'exposition
De 9 heures à 12 heures



MAIRIE

T. 03 85 78 20 74 - F. 03 85 78 30 34
mairie-st-symphorien-de-marmagne@wanadoo.fr
77 route du Mesvrin

Ouvertures au public

Mardi, jeudi, vendredi, samedi : 9 h - 11 h 45
Vendredi : 14 h - 17 h

AGENCE POSTALE

T. 03 85 78 32 54
Ouverture du lundi au vendredi de 8H45 à 11H45
Le samedi de 9H à 11H



Direction de publication :

Secrétariat et commission communication

Crédit photo : Mairie

Dépot légal : 2079

Conception et impression : Bezin Haller - 71530 Crissey

ÉDITO



Il est toujours plaisant de faire un éditorial de fin d'année et d'arriver à la période de vœux. En effet c'est le moment des bilans, des rétrospectives et des synthèses d'une année. Cette année, l'approche des élections municipales de Mars 2014, nous impose une certaine réserve dans la communication de nos bilans. La neutralité constitue le critère le plus important à respecter ; et en conséquence certaines rubriques concernant par exemple le bilan financier et les futurs grands projets, par précaution, ne seront pas abordés dans ce bulletin.

J'aurais aimé terminer ce mandat par une note optimiste, en annonçant que la crise économique que nous subissons depuis maintenant plusieurs années est dans sa phase finale ; malheureusement même si certains indices économiques nous font espérer une timide reprise, nos petites collectivités rurales ressentent toujours les effets désastreux au niveau de nos finances locales et par conséquent sur nos investissements et équipements pourtant souvent indispensables. Faire toujours plus avec des moyens constants, voire moins importants, en respectant une rigueur budgétaire, est un défi permanent dans nos petites communes rurales. L'impact de cette crise se fait ressentir au niveau social ; même dans nos petites communes rurales, le CCAS enregistre une demande croissante d'aides diverses. Malgré ce contexte difficile, notre commune a pu maintenir une réalisation correcte des programmes prévus. Dans nos éditions trimestrielles des « échos symphorinois », vous avez suivi régulièrement en cours d'année l'avancement des travaux programmés sur la commune, qu'ils soient effectués par des entreprises ou en régie par nos agents des services techniques. Dans ce bulletin annuel, vous découvrirez également les derniers chantiers qui seront entrepris avant la fin de ce mandat.

Malgré ces difficultés, les réformes importantes s'enchaînent en matière de décentralisation (intercommunalité, redécoupages territoriaux) et de l'éducation nationale.

Nouveaux périmètres cantonaux : le vieux canton de Montcenis disparaît (avec quels impacts administratifs ?) et notre commune se retrouve dès 2015, malgré nos diverses interventions, dans le périmètre de... l'autunois.

En ce qui concerne **l'intercommunalité**, les transferts de compétences vers la communauté urbaine seront pratiquement terminés en fin d'année. Avec la création du Relais Assistance Maternel (RAM) à l'échelle du bassin de vie, les problèmes de petite enfance sont désormais pris en compte pour notre territoire. Pour l'enfance jeunesse des solutions sont actuellement à l'étude avec d'autres communes du secteur Nord Ouest de la CUOM. En attendant une solution de secours pour les vacances de Février 2014 sera proposée aux parents.

La réforme des rythmes scolaires est pour nous un sujet très important et d'actualité. A notre niveau, cette réforme qui nous apparaît en phase avec une amélioration des apprentissages scolaires, se met en œuvre progressivement dans la concertation, en favorisant l'aspect qualité de l'accueil périscolaire des enfants, de manière à aborder la prochaine rentrée scolaire 2014 dans des conditions optimales. Notre souci majeur est de participer activement à la réussite de chaque élève en transmettant les valeurs essentielles à une bonne éducation.

Cette année encore l'activité associative a été très dense, les pages de ce bulletin dédiées à nos associations sont en effet toujours aussi fournies. Le projet d'aménagement d' « une maison des associations », longtemps mis en sommeil à cause d'une aide financière des pouvoirs publics reportée régulièrement d'une année sur l'autre, voit enfin le jour en fin de cette année 2013 et favorisera ainsi le développement de certaines activités associatives nécessaires à l'animation de notre commune.

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

- Édito p 3
- Réalisations p 4 - 5
- Voirie p 6
- Environnement p 7
- Rythmes scolaires p 8
- État civil p 9
- Distinction p 10
- CCAS p 11
- Fleurissement p 12
- Recensement population p 13

VIE ASSOCIATIVE

- UCAS p 14
- Amur p 15
- S' Symp'animation p 16
- FNACA, Renouveau p 17
- Les amis du Mesvrin p 18
- Majorettes p 19
- Foyer rural p 20
- Bibliothèque p 21
- Interlude p 22
- Goret Team p 23
- Cantine scolaire, Garderie p 24
- Amis des écoles p 25

DOSSIER EGLISE p 26 - 27

À toutes et à tous,
recevez de la part
de l'Équipe Municipale
et de moi-même,
tous nos vœux de
**bonne et heureuse
année 2014.**





RÉHABILITATION

Réhabilitation de l'ancien local cantonnier en « maison des associations »

Les subventions et aides financières repoussées régulièrement d'une année sur l'autre pour ce projet, ne nous ont pas permis de faire aboutir ce projet décidé par le Conseil Municipal depuis maintenant plus de 4 ans. C'est finalement au cours de cette année que le montage financier a pu être réalisé grâce à l'attribution d'une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et d'une aide financière du département dans le cadre du Programme pour l'Investissement Intercommunal et Communal. Ces aides financières représentent environ 40% du coût global du projet. Le gros œuvre est confié à un architecte, les aménagements intérieurs des différentes salles seront en parties réalisées par les employés communaux, ce qui allègera considérablement la facture finale.

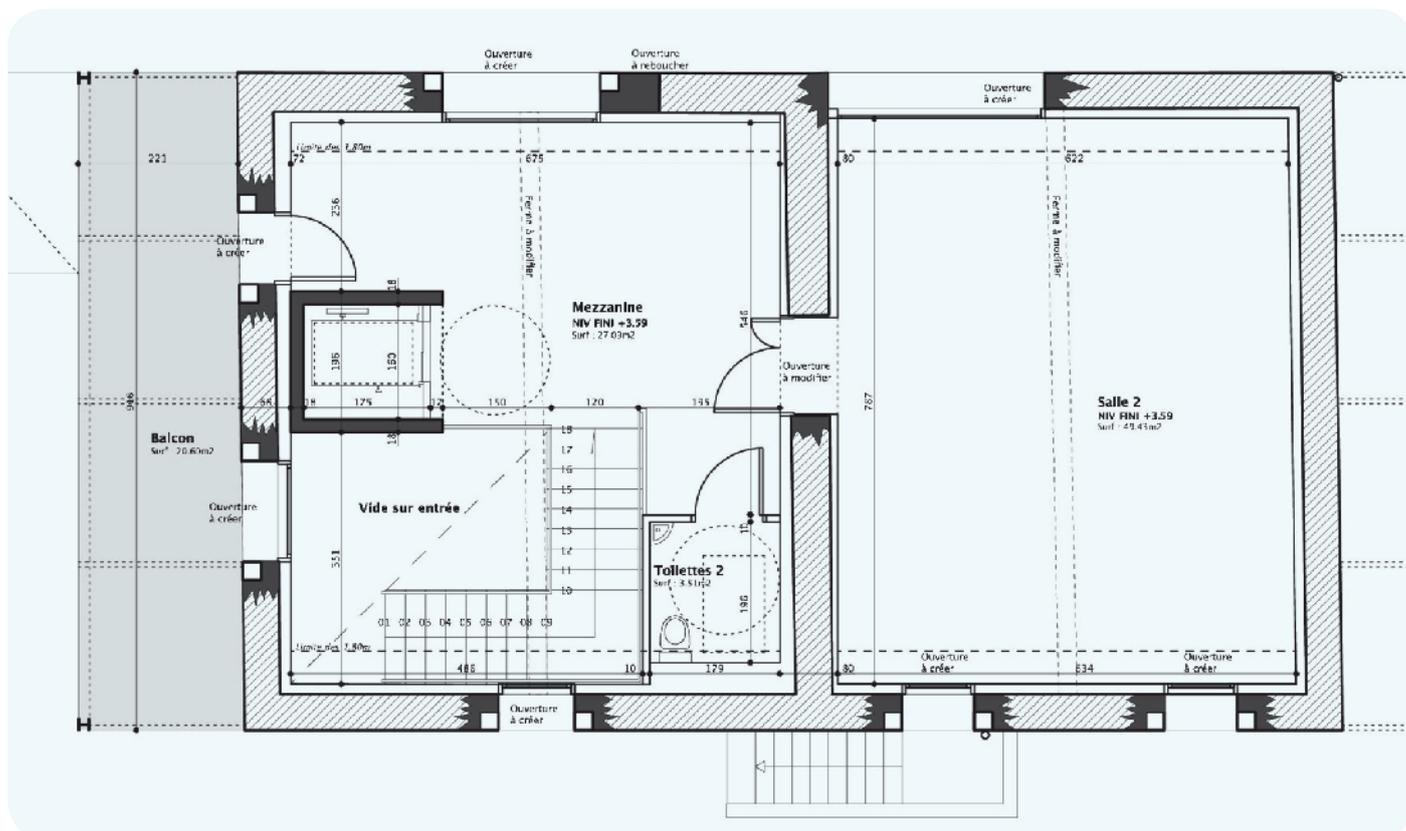
Le projet initial (cf. bulletin annuel de 2009) prévoyait l'aménagement d'une salle de stockage au rez de chaussée destinée à recevoir les gros équipements des associations, et d'une salle de réunion à l'étage. Suite à la résiliation du bail par JB Méca du local communal joutant les locaux des services techniques (ancienne scierie), la commission bâtiments a décidé en accord avec le Conseil Municipal :

- d'attribuer ce local vacant et plus spacieux aux associations pour le stockage de leurs matériels et équipements
- de modifier le projet de départ en dotant la future maison des associations :
 - d'une salle de réunion de 50 m² et d'une mini cuisine au rez de chaussée
 - d'une deuxième salle de réunion de 50 m² et d'une mézzanine à l'étage.

Les travaux devraient logiquement commencer au premier trimestre 2014. Tout est réuni pour que cet espace mis à disposition de l'animation de notre commune, devienne un lieu de convivialité, de dialogue et de communication qui fait de plus en plus défaut à notre société actuelle.



local commercial ZA Les Trémois



future maison des associations

AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE CINÉRAIRE DANS NOTRE CIMETIÈRE

L'ancien columbarium accolé au mur du cimetière ne peut plus actuellement accueillir d'urnes mortuaires ; les cases mises à disposition des familles sont désormais toutes occupées. Afin de répondre à une demande croissante, et à une situation devenant urgente, la commission cimetière a décidé, en accord avec l'ensemble du conseil municipal, la création d'un espace cinéraire dans le carré nord-ouest de notre cimetière.

Cet espace, qui occupera dans un premier temps une surface d'environ 75 m², sera aménagé de manière évolutive, et comprendra :

- un columbarium constitué de cases hors sol permettant de déposer les urnes mortuaires pour une période correspondant à la durée de la concession. Il est prévu que chaque case puisse contenir jusqu'à 4 urnes (dans le cadre d'une concession familiale).
- un espace « cavurnes » créé pour le dépôt également d'urnes funéraires dans de minis caveaux enterrés partiellement, et pouvant recevoir également jusqu'à 4 urnes.
- un « puits de dispersion » appelé encore « jardin du souvenir », dédié à la dispersion des cendres et à leur disparition avec à proximité une ou deux stèles permettant de graver les épitaphes des défunts dont les cendres ont été dispersées.
- un espace de recueillement comprenant une petite table de cérémonie et deux bancs.

Les travaux d'aménagement se feront progressivement à partir de la fin de cette année 2013, et se poursuivront courant 2014. Les règlements et les prix des diverses concessions seront fixés prochainement par le conseil municipal.



JEUNESSE

Création d'une aire de jeux

Courir, monter, sauter, glisser, se balancer, ... les enfants adorent s'amuser et se dépenser. Si l'intérêt ludique de ces jeux n'est plus à démontrer, il nous paraît important de rappeler que ces espaces de proximité favorisent également l'épanouissement des enfants et leur développement. C'est dans cet esprit et à cet effet que la municipalité avait réservé l'espace de verdure longeant la rue Marie Curie. Après la réalisation d'une allée piétonne reliant l'entrée du lotissement de la Bussière à l'espace multisport « agospace » situé à l'autre extrémité de cette rue, des jeux de plein air pour les enfants de 3 à 12 ans sont installés progressivement, en fonction de nos capacités budgétaires. Certaines attractions ont déjà beaucoup de succès. Des zones ombragées ainsi que du mobilier urbain (bancs, tables, ...) sont également prévus ; mais il faudra encore un peu de patience...

Dans le cadre d'une démarche éco-citoyenne et responsable, l'approvisionnement des jeux a été fait auprès des fournisseurs et fabricants faisant également preuve d'engagement vis-à-vis de la protection de la nature et de l'environnement (matériaux recyclables, respect des normes en vigueur, ...). La production de certains jeux est réalisée par des ateliers d'aide aux handicapés.





VOIRIE COMMUNALE

Programmés en partie depuis un certain temps nous avons pu mener à bien divers travaux.



TROTTOIRS RD61 :

L'étude de l'Agence Technique Départementale pour l'aménagement de l'entrée ouest au niveau du chemin de Martigny et la continuité des trottoirs était restée en sommeil au vu d'un coût prohibitif pour notre budget. Nous avons donc procédé à la phase la plus urgente, la pose des trottoirs pour sécuriser à la fois les piétons et la sortie des riverains sur la départementale. Restera à finaliser l'aménagement dans un programme futur.

PAVE :

Les travaux du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics ont commencé cette année. Ce sont 11 emplacements réservés aux « PMR » (personnes à mobilité réduite) que nous avons soit « rafraîchis » soit créés selon les prescriptions recommandées. Une signalétique spécifique a été mise en place à cet effet.

SIGNALÉTIQUE :

Plusieurs panneaux vieillissants ont été remplacés, notamment à proximité des passages à niveau SNCF. Il été rajouté l'indication des points de stationnement au Bourg. Quelques manquants ont été soit remplacés, soit ajoutés dans les hameaux.

ENDUITS :

Les seuls enduits réalisés l'ont été par la CCAM, sur les parties intercommunales, soit : la VC de la Crôte, la VC de Monfaucon (en direction de Chapey), puis la VC de Maupoy, de la gare de Broye au Hameau de Maupoy.

TRAVAUX D'ENTRETIEN :

Nos employés ont suivi l'entretien courant d'enrobé à froid et de point à temps, plus réduits cette année. Face à une végétation très prolifère avec les 6 premiers mois pluvieux, le temps de broyage et de fauchage a par contre augmenté.

Quelques heures de balayage ont complété le programme.

CHEMINS RURAUX & DE RANDONNÉES :

Cette compétence d'entretien transférée à la CCAM s'est trouvée fortement réduite après la suppression totale des aides du Conseil Général aux chantiers menés par le CPIE. Nous avons dû suppléer en partie à cette défaillance.

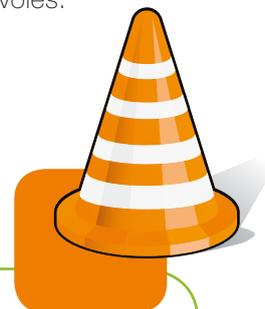
Nous devons faire le constat d'une dégradation de ces chemins à cause d'une météo à fortes précipitations, qui ravinent, obstruent les saignées, les regards, avaloirs d'orages et grilles d'écoulement dans tous les secteurs de la commune. Il nous faut cependant remercier les riverains qui par esprit de civisme contribuent à leur niveau à quelques travaux d'entretien courant sur les voies qu'ils empruntent.

DEBARDAGES :

L'évacuation des coupes de bois reste à surveiller. Malgré les états des lieux avant et après exploitation, les dégradations arrivent encore trop fréquemment, mettant nos chemins à rude épreuve et nous obligeant à exiger réparation.

TRANSFERT DES COMPÉTENCES A LA CUCM EN 2014 :

La totalité des compétences de voirie sera transférée à la CUCM en janvier 2014, sauf les voies non revêtues, pour lesquelles nous serons aidés financièrement. Ce transfert de charges sera le bienvenu puisque un personnel spécifique de la CUCM assurera l'entretien ponctuel sans recours à des entreprises extérieures. Une vigilance permanente reste nécessaire pour préserver notre réseau de voies.





ENVIRONNEMENT

Plan d'Accessibilité à la Voirie et Espaces publics (PAVE)

La loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » demande aux communes de réaliser un Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (P.A.V.E.) avec une échéance en 2015 pour ce qui concerne les accès voirie.

Pour notre commune, le diagnostic concernant la voirie sur un cheminement permettant de relier le complexe salle R. Beaucarnot / écoles primaires aux jardins du Mesvrin (accès à tous les commerces, services publics, église et cimetière) a été confié à l'Agence Technique Départementale. Sur ce parcours, 21 situations handicapantes ont été identifiées et répertoriées. Des fiches d'intervention établies pour chaque situation décrivent les mesures à entreprendre et le budget correspondant échelonné sur 4 ans.

Le premier programme d'actions prévu pour 2013, a été réalisé conformément à la préconisation et la planification des travaux faites par l'Agence Technique Départementale :

- aménagement de l'accès à la bibliothèque par l'allée côté jardin public.
- création de nouveaux emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite (école, église, gare SNCF, cimetière,...)
- mise en place de panneaux spécifiques pour l'accès à ces emplacements.

En ce qui concerne les bâtiments recevant du public, et plus particulièrement les locaux construits sur plusieurs niveaux, l'obligation d'accessibilité aux personnes handicapées nous conduira à des travaux beaucoup plus lourds et plus onéreux (installation d'ascenseurs spécifiques par exemple à la bibliothèque et à la mairie).

Eau et assainissement

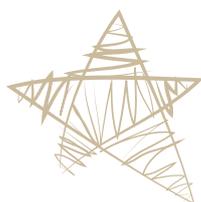


L'année 2013 s'est déroulée sans grand événement autre que l'adduction de nouveaux bâtiments et le branchement de nouveaux propriétaires.

Le hameau des Brosses a connu des travaux importants pour l'amélioration de la distribution d'eau. Les travaux ont été réalisés par la société H2Eaux et ont été effectués dans un délai très court et sans trop de perturbations pour les habitants de ce hameau.

Le nombre toujours grandissant d'habitants sur le Bourg nous oblige à envisager l'agrandissement de notre lagune située en bordure du Mesvrin. Pour ce faire l'achat du terrain nécessaire à l'extension est pratiquement acquis et le projet est très avancé dans son étude.

Notre passage à la CMCU au 1^{er} janvier 2014 nous a obligés à anticiper la facturation des consommations d'eau publiques afin de clore l'exercice budgétaire avant le 15 décembre 2013. Nous vous remercions par avance de votre compréhension.





CHANGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES

Appliquer la réforme

« Développer la curiosité intellectuelle des élèves, renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école, favoriser la réussite scolaire demande de s'adapter aux rythmes biologiques des enfants et de proposer des activités culturelles, artistiques et sportives qui tiennent compte des atouts des territoires ». C'est en ces termes que les spécialistes des rythmes de l'enfant soutiennent cette réforme engagée suite au décret publié le 26 janvier 2013.

Rappelons très brièvement que cette réforme prévoit le passage à la semaine de quatre jours et demi dans le premier degré et dans les conditions suivantes :

- l'enseignement sera dispensé dans le cadre d'une semaine de neuf demi-journées incluant le mercredi matin
- tous les élèves continueront de bénéficier de 24 heures de classe par semaine durant 36 semaines
- la journée d'enseignement sera au maximum de 5 h 30 mn et la demi-journée de 3 h 30 mn
- la durée de la pose méridienne ne pourra pas être inférieure de 1 h 30 mn.
- organisation par les collectivités d'un projet éducatif périscolaire à travers des activités culturelles, créatives, sportives de qualité permettant à l'enfant de s'épanouir en dehors du cadre scolaire. Ces activités périscolaires se dérouleront en fin de journée sous la responsabilité de la commune après le service public d'enseignement.



Les collectivités en première ligne

Les activités périscolaires qui vont prolonger le service public de l'éducation sont organisées dans le cadre d'un Projet Educatif Territorial (PEDT), celui-ci reste cependant facultatif et est initié par la commune. Il regroupe l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation (éducation nationale, sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative, culture, famille,...). Les services de l'Etat vérifient et valident « que les modalités d'organisation retenues pour l'accueil des enfants sont propres à garantir leur sécurité. Ils s'assurent également de la qualité éducative des activités périscolaires proposées ».

La municipalité a retenu le principe d'une mise en œuvre réfléchie, concertée et adaptée aux besoins des familles. Suite aux concertations engagées depuis le début de l'année avec les directrices d'école, le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, et après enquête réalisée auprès des parents sous forme de questionnaire axé sur les besoins et l'organisation périscolaire, le Conseil Municipal a sagement décidé de demander une dérogation pour une mise en application à partir de la rentrée 2014.

Un comité de pilotage a été mis en place et la première réunion des membres de ce comité s'est tenue en octobre 2013. Son rôle principal est :

- d'identifier et analyser les besoins à partir d'un calendrier et d'un planning scolaires préalablement établis (avec pour objectif la rentrée scolaire 2014)
- de définir les grandes orientations et les objectifs du PEDT
- de valider et suivre les actions périscolaires qui en découlent
- de veiller à sa bonne mise en œuvre
- d'évaluer et faire évoluer le projet (avec des perspectives au-delà de 2014)



ÉTAT CIVIL 2013

Coucou les petits !!!

Nos félicitations aux heureux parents

Bienvenue à :

Matthéo (né le 24/12/2012) Rue du Vieux Bourg

Maëlys (née le 03/05/2013) Lavault,

Hugo (né le 13/05/2013) Entrevaux

Paul (né le 30/06/2013) Roisot

Hugo (né le 11/07/2013) Rue du Millénaire

Danaël (né le 13/08/2013) Le Bois Marillier

Ethan (né le 19/08/2013) Place du 11 Novembre 1918

Pierrick (né le 1/10/2013) les Bobins



Ils se sont dit oui !!!

Tous nos voeux de bonheur aux mariés



Alexandra & Grégory se sont dit OUI le 17 août 2013 en notre maison commune et sont devenus Monsieur et Madame BARRET, en présence de leur petite Irina.

Enfant, parrain, marraine...

La petite **Violette** a été baptisée dans la maison commune en Juillet.



Décès

Ils nous ont quittés...

Marie Claire MORIN de Martigny le 29/03/2013

Franco CECCON de la Côte le 24/03/2013

Alain BRIET des Collins le 21/04/2013

Marie Claire BONNARDOT du Lotissement Vallée du Mesvrin le 21/05/2013

Joseph REBOURG en maison de retraite au Creusot

René LUC résidence secondaire Rue des Sources





DISTINCTION

Le jeudi 4 octobre 2012, **Gérard TUGEND**, était invité à la préfecture de Mâcon pour y recevoir des mains de Monsieur le Préfet **la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports**, en présence du maire de la commune de Saint Symphorien de Marmagne. Cette médaille est destinée à récompenser les personnes qui se sont distinguées d'une manière honorable au service de l'éducation physique et des sports, des mouvements de jeunesse et des activités socio-éducatives. Cette distinction constitue une reconnaissance à l'égard des dirigeants œuvrant durablement dans des associations sportives et valorise en particulier les dirigeants qui font figure d'exemple au sein de leur discipline.

Pour Gérard, habitant de notre commune depuis 10 ans, cette médaille honorifique vient récompenser plus de 35 ans dans une discipline sportive dont il est passionné et très fier : le rugby. Après avoir pratiqué très tôt ce sport, il s'est très rapidement mis au service de la fédération et de la ligue de rugby tant au plan local et régional que national, pour occuper des postes d'éducateur, de président et dirigeant de club en Bourgogne, de délégué sportif et financier. Membre de la commission nationale de discipline et des règlements, il est également à la commission des citations du TOP 14 à la Ligue Nationale de Rugby et responsable du Panel.

Mais ce palmarès sportif ne s'arrête pas là, il s'est également distingué dans d'autres disciplines en pratiquant par exemple le football, le handball et particulièrement l'athlétisme.

En début d'année 2013, la municipalité et le Conseil Municipal ont tenu à recevoir et féliciter ce sympathique sportif, portant au plus haut niveau et très fièrement sa discipline sportive préférée : le rugby. Un trophée, rappelant le monde de l'ovalie lui a été remis en souvenir de cette cérémonie.



ACTIONS SOCIALES

CCAS



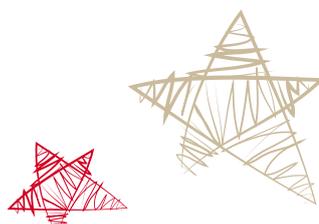
Cette année encore, une soixantaine de convives se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager le repas offert par le CCAS.

Tous ont passé une agréable journée et sont repartis avec le traditionnel calendrier communal préparé par la mairie et toujours très apprécié.



Notre doyenne

Il est joint également au colis offert aux personnes ne participant pas au repas et auxquelles les membres du CCAS ont rendu visite à cette occasion.



La deuxième lettre d'information sur les aides éventuelles auxquelles chacun peut avoir recours a été distribuée en septembre avec le bulletin trimestriel. N'hésitez pas à vous renseigner.

Mais tout au cours de l'année les membres du CCAS restent attentifs aux personnes pouvant rencontrer des difficultés en tout genre. N'hésitez pas à leur faire appel, ils vous répondront dans la mesure de leurs possibilités.



CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2013



Résultat du concours

Catégorie Commerces :

- 1^{er} prix : La Rose des Vents
- 2^e prix : Véréna Mathys
- 3^e prix : Boulangerie

Catégorie Balcons :

- 1^{er} prix : Agnès Deslorieux
- 2^e prix : Odette Pillot

Catégorie Maisons :

- 1^{er} prix : Martine et Jean-Marc Perrier
- 2^e prix : Gilles Jambon
- 3^e prix : Chantal Brugniaux

Catégorie Séniors :

- 1^{er} prix : Henri Provillard
- 2^e prix : Marie Thérèse Pillot

Un coup de cœur
pour Françoise Couraud

Une bienvenue à l'Épicerie



Une récompense bien méritée

Pour Martine et Jean Marc Perrier, qui ont remporté le 1^{er} prix au concours de fleurissement cette année



Catégorie Jardin d'enfant

1^{er} prix : Solène Commun



Bienvenue devant la mairie

Un coin fleuri pour se connecter en wifi, bavarder, ou simplement se reposer



Les encouragements du jury à ceux qui ont également participé:

Le Relais des Chasseurs, André Beaucarnot, Richard Commun, Marie Claude Pillot, Josette et Bernard Boivin, Nadine Duverne, Ella Splint.



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2014

**Cette année, le recensement se déroule dans votre commune ! Il a lieu du 16 janvier au 15 février 2014.
Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.**

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Cette année, 412 communes ont la possibilité de se faire recenser en ligne. Lancé en 2012, ce programme d'expérimentation prévoit une généralisation à l'ensemble du territoire français en 2015.

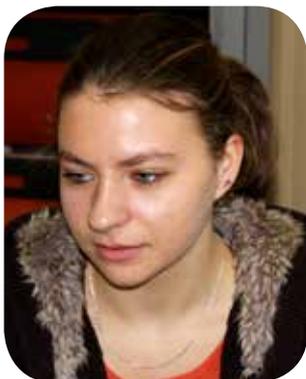
- **Si vous résidez dans l'une de ces communes,** rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « recensement en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- **Si vous répondez sur les documents papier,** remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Nos agents recenseurs



Lydie LAROCHE



Séverine NGUYEN





U.C.A.S. de St Symphorien de Marmagne

Une Foire Artisanale réussie

Pour sa troisième édition, le 16 juin, la foire artisanale a eu un succès au-delà de l'attente de ses organisateurs, en l'occurrence ceux de l'Union Commerciale et Artisanale Symphorinoise. Installée sur l'espace communal de l'ancienne scierie et bénéficiant de la proximité des locaux de la municipalité, ses exposants ont pu se mettre en place à leur aise, un temps ensoleillé a contribué un peu plus à sa réussite. Un espace de stationnement était mis à disposition dans un pré voisin.

C'est à 11h00 que le ruban de l'inauguration a été coupé avec M. le Maire accompagné d'autres invités et de Thierry Lequin le Président de l'association. Un vin d'honneur a suivi avec les prises de paroles de circonstance. Parmi les exposants : « Tracteurs, Matériel agricole, Véhicules de tourisme, Pneumatiques, Outillage, Réparateurs en mécanique générale, puis les éleveurs locaux de chevaux, charolais, lapins, cailles, etc..., tout un panel touchant au monde agricole ». Mais aussi vêtements, chaussures, décoration, chaises et vannerie puis un espace divertissement avec Château gonflable pour les enfants.

Au centre de cet emplacement, sous deux grands chapiteaux, un espace de restauration avec des producteurs locaux en spécialités culinaires et viticoles, a permis aux visiteurs de goûter aux produits du terroir en complément de la restauration de la foire, de l'après-midi jusqu'au soir. Une animation musicale a occupé la soirée avec le groupe « les Z'accords de Léon ». Une réussite totale tant par le nombre des exposants que celui des visiteurs.



La Fête du Village

Les dirigeants de l'U.C.A.S. ont amené un sang neuf en tant qu'association organisatrice pour faire perdurer notre fête patronale. « Les Chasseurs », « Les amis des écoles », « la FNACA », « les Amis du Mesvrin », « les Ch'tits mômes », le « Football club de Marmagne » ont donné leur coup de main pour en assurer la réussite, appuyés fortement par la municipalité. Beau temps aussi pour cette journée sympathique avec stands, manèges gonflables, buvette.



La troupe d'« Interlude » s'est produite avec une animation l'après-midi et en soirée, ainsi que le groupe des « Z'accords de Léon », présents eux aussi. C'est une salle comble qui a réuni les convives pour un buffet froid concocté par le Restaurant « La Rose des Vents ». Le feu d'artifice traditionnel a clôturé cette journée qui a comblé nos attentes. Un grand merci à tous ceux qui se sont investis dans cette manifestation, pour le plaisir des habitants de notre commune et de ses sympathisants.



AMUR, 20 ans et toujours innovant.



Plutôt qu'un inventaire à la Prévert de nos activités, nous préférons développer les 4 axes qui orientent nos initiatives.

Nous sommes une association sportive et pour répondre à la diversité des demandes nous proposons un panel de randonnées allant de la marche douce à la marche soutenue.

Nous sommes sensibles à la protection de l'environnement. Ainsi, nous utilisons au maximum les moyens de transport collectif (covoiturage, train, bus), nous mettons en place un sentier d'interprétation du milieu naturel, nous entretenons les sentiers de nos circuits pédestres, nous bannissons les produits jetables.

Nos marches ont souvent un but culturel, qu'il concerne le patrimoine proche (Autun, Le Creusot et les environs) ou plus éloigné (Auvergne, Bourges, Lac du Der, lac des Fouthiaux, châteaux de Sully et de la Verrerie). De plus en plus, notre blog comporte des informations allant dans ce sens.

Enfin, le côté convivial et social revêt dans notre association une grande importance. Cette année nous nous sommes rapprochés du monde agricole que nous côtoyons lors de nos randonnées en visitant une ferme et une entreprise de commerce du bétail. Nous sommes partenaires de la CCAM, de différentes communes, adhérents de l'Office intercommunal du sport et de l'Office de Tourisme Beuvray Val d'Arroux Mesvrin. Nous menons des actions en commun avec d'autres clubs (par exemple une randonnée gourmande sur Broye avec le Comité des Fêtes local et une association de cuisiniers). Nous sommes très vigilants à ce que, au sein d'AMUR, chacun se sente à l'aise quelque soit sa religion, ses idées politiques, sa profession, son rang social.

La vie de notre club est consignée dans notre blog <http://marche-amur.blogspot.com/> depuis 2007. Nous vous invitons à le consulter.

Nous vous souhaitons une bonne année 2014 et une rapide adaptation au nouveau découpage de notre territoire.

Composition du Bureau

Président :
Daniel DESROCHES

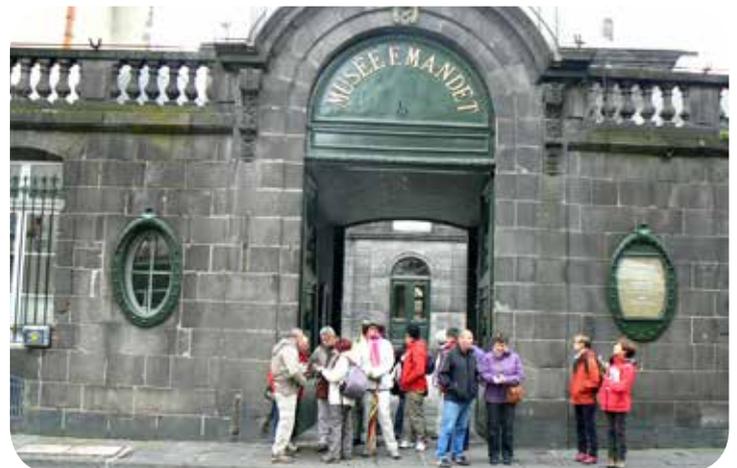
Vice-Présidents :
Martine GILLOT,
Bernard SUSSET

Secrétaire :
Michel TOURNEAU

Secrétaire adjointe :
Catherine BATTISTI

Trésorier :
Robert FOURIOT

Trésorière adjointe :
Martine GIBOUDEAUX





ST SYMP'ANIMATION



Activités sport

Gym d'entretien, VTT, cyclisme, aviron, aquagym, tennis, marche.



Activités caritative : Téléthon



Activités animation - culture :

Bourse aux jouets, bourse aux vêtements, loto, conférence.



Activité marche : Marches pique-nique, marches à thème, marche nocturne, 35 marches : 287 km parcourus.



Activité loisirs : Pêche, méchoui, troc de plants, soirée lasagnes.



2013

126 adhérents,
41 ans, moyenne d'âge,
plus de 20 activités proposées.
<http://saintsympanimation.new.fr>



Week-end neige
à Mijoux, randonnée La Vanoise

FNACA

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 27 septembre avec la présence d'une vingtaine d'adhérents. Nous avons fait le point sur la vie de notre comité et de notre présence aux réunions du secteur 7.

Mémorial à Blanzay, nous avons accompagné les A.P.G.C.A.T.M pour le 8 mai, 16 octobre et le 11 novembre avec notre drapeau.

Renouvellement du Bureau :

Président : G. Chapelle

Secrétaire : R. Clément

Trésorier : M. Lequin

Pas de porte drapeau officiel.

Nous avons distribué les cartes d'adhérents 2013-2014 ainsi que la carte GFO et les calendriers.

Nous avons désigné les adhérents pour le Congrès Départemental du 7 novembre à Autun.

Tout cela s'est terminé par le verre de l'amitié.

Meilleurs vœux à tous.

Le Président

CLUB DU RENOUVEAU

Voilà que l'année 2013 se termine. Le Club du Renouveau ne cesse de s'agrandir, mais sans beaucoup de retraités de la Commune ; c'est un peu regrettable.

Le Club continue de se réunir chaque deuxième jeudi du mois. Merci aux Professeurs des Ecoles et l'association « Ping Pong » d'avoir accepté de laisser la salle disponible ce jour là.

Ces rencontres ont été animées toute l'année avec la galette, les beignets, les fêtes des mères et des pères, la journée alsacienne avec choucroute, puis un rappel du Code de la Route, un repas au restaurant des Bizots, et sans oublier l'agréable après midi passé avec Claude Julien, apprécié de tous.

Deux lotos viennent aider à « faire tourner » le Club.

Parlons voyages : Gérardmer avec une journée ensoleillée « super », le Jura avec ses belvédères, ses reculées, ses villages : Crançot, Beaume les Messieurs...

S'y ajoutent en octobre la tartiflette, les anniversaires et puis les noces d'or d'Eliane et Georges CHAPELLE, de Marcelle et Raymond DESBOIS, chacun ayant reçu une petite gâterie.

Enfin, l'année s'achève avec le repas de la bûche offert à nos adhérents.

Et déjà plein de projets pour 2014.

Tous nos remerciements à la Municipalité pour l'aide apportée au cours de l'année.



Le Club du Renouveau présente ses vœux aux Symphorinoises et Symphorinois sans oublier les personnes malades.





« LES AMIS DU MESVRIN » (1^{ère} Catégorie)



Les animations pêche.

Saint Symphorien de Marmagne accueille la première animation pêche de 2013 en mai



Le nouvel enclos opérationnel dans la cour de l'école



Malgré la pluie, l'affluence est grande et les élèves ont apprécié ce rendez-vous.



Séances à l'abri de montage mouche

Ce sont ensuite **les élèves de Mesvres** qui bénéficient de notre animation encadrés par nos bénévoles



Présentation du milieu aquatique



Pêche à la mouche



L'enclos pour la pêche

Bénéficiant à environ 80 enfants de St Symphorien de Marmagne et 70 de Mesvres sur les 2 après-midi de mai, l'AAPPMA a encore mis les moyens pour réussir ces animations.

Rétrospective 2013

Assemblée générale

- À eu lieu à Marmagne devant une centaine d'adhérents.
- Prochaine AG à Marmagne le 19 janvier 2014 à 9H30.

Animations Pêche

- Saint Symphorien de Marmagne
- Mesvres

Travaux de valorisation

- Passages en chicane pour un meilleur accès
- Nettoyage de la ripisylve et protection des berges.
- Nettoyage des biefs de grossissement (Creuzilles et les Camuzeaux)

Site Internet et page Facebook

- <http://aappma-de-marmagne.e-monsie.com/>
- AAPPMA-de-Marmagne-Les-Amis-du-Mesvrin

Gestion Piscicole

- Pêches électriques
- Empoisonnements annuels
- Alevinages

Elections du bureau en 2014

- Renouvellement complet du bureau.
- Renouvellement complet du conseil d'administration
- Élections 2014 lors de l'AG de décembre.

Les quelques faits marquants de l'année 2013...

Effacement des seuils pour assurer la continuité écologique :

La prise d'eau alimentant le bief des Camuzeaux disparaît du Mesvrin



Avant les travaux d'effacement



Au cours des travaux

Présence de Castors sur le

Mesvrin : Des arbres taillés comme un crayon, nous ne rêvons pas !



Nous ne sommes pas au Canada mais cela traduit bien la présence de castors



Et encore des protections de berges : limiter l'érosion



Aperçu de la berge à protéger



Et une solution végétale à ce type de problème (plus viable que l'enrochement)

L'ensemble des membres de l'association vous souhaite une bonne et heureuse année halieutique 2014

François Drozdowski et Jean-Luc Colussi - (Président et Secrétaire de l'A.A.P.P.M.A. de Marmagne « Les Amis du Mesvrin »)

MAJORETTES SYMPHORINOISES

L'association MAJORETTES SYMPHORINOISES après 3 ans d'existence a ressorti les bâtons et les pompoms pour une nouvelle année qui a débuté début septembre.

Nous sommes fédérées à la F.F.T.B et maintenant un groupe de « twirlings » qui est composé de 18 jeunes filles et 1 petit garçon de 3 ans à 18 ans. Les entraînements se déroulent à la Salle des fêtes René Beaucarnot de 16 h à 18 h pour les petites, de 16 h à 19 h pour les moyennes et grandes les mercredis. très familiale entre les filles et les parents.

Nos activités extérieures ont débuté pour cette année 2013/2014 au mois de septembre lors une première sortie à la foire de Mesvres.

Le samedi 7 décembre nous avons fait une animation au téléthon à partir de 14 h 30.

Plusieurs sorties sont prévues pour le groupe en 2014 :

- Le dimanche 2 mars nous serons en Côte d'Or à Chenôve pour une rencontre interclub
- Le jeudi 29 mai (férié) nous irons à Beaune pour un festival.

Nous organiserons un gala de fin d'année le dimanche 1^{er} juin avec plusieurs groupes de twirlings pompoms girls et majorettes (3euros l'entrée avec un tirage au sort et des cadeaux à gagner). Ce spectacle débutera à 14 h 30.

Sans oublier les maisons de retraite, fêtes de villages, autres festivals où nous ferons nos représentations.

Pour les twirlings licenciées des stages bâtons seront organisés grâce aux twirlings de Saint Vallier et aux twirlings de Courtavaux en Côte d'Or.

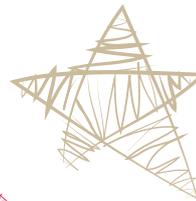
Nous tenons à remercier le Conseil Général, Monsieur le Maire et tout le personnel de la Mairie ainsi que nos sponsors pour leurs soutiens financiers pendant toutes ces années et les personnes ayant fait des dons à l'Association.

Merci à ma Vice présidente pour les tenues qu'elle nous confectionne et de m'épauler quand j'en ai besoin, à Roxane la plus jeune des entraîneurs pour me seconder pour les petites ainsi que mes monitrices et à tous nos bénévoles pour leur dévouement.

Nous acceptons encore de nouvelles recrues. Si besoin de renseignements téléphoner au 06.41.99.6432

LAMALLE Christelle

Présidente de l'Association et Entraîneur





FOYER RURAL

L'année 2013 arrive à son terme et il est temps de venir vous présenter le bilan des Activités et Manifestations du Foyer Rural.

- **La Gym Entretien** : La plus ancienne des activités se porte bien. Trente deux ans que Gérard Parize anime cette activité qui trouve de nouveaux adeptes tous les ans qui retrouvent les plus anciennes dans la bonne humeur.
- **La Gestion et l'Animation de la Bibliothèque Municipale** : se reporter à l'article relatif à la Bibliothèque.
- **Les Travaux Manuels** : Cette activité continue tous les 15 jours le lundi et a été complétée par des séances de tricot depuis le début d'année. Cette nouvelle rencontre conviviale qui se déroule aussi dans les locaux du Foyer Rural fonctionne très bien.
- **Les Rencontres des Collectionneurs** : Echanges d'objets, d'idées ou encore d'expériences lors de participations à des expositions dans l'hexagone. Les collectionneurs ne manquent que très rarement ces rendez vous.
- **La Tradition avec la galette des Rois** : Le Foyer Rural ne déroge pas à cette tradition et propose la dégustation de la galette avec ses adhérents lors des diverses activités.
- **L'Exposition «COLLECTIONS - PASSION»** : Cette 13^e édition s'est déroulée les 9 et 10 mars. Plus d'une vingtaine de Collectionneurs ont présenté à un public attentionné le fruit de leur passion.
- **La Chasse aux oeufs de Pâques** : Cette animation, proposée le samedi 6 avril, pour la deuxième fois a connu un bon succès et a fait la joie des enfants qui avaient décoré leur panier pour cette occasion.
- **Soirée hommage à Claude NOUGARO** : Le duo Paperjazz a conquis le public qui ne connaissait pas le talent de chanteur de «Baby» notre facteur accompagné par Serge Troubadour, pianiste, pour cet hommage à Claude NOUGARO qui a eu lieu le 24 mai.
- **Les Puces Symphorinoises** : Après un printemps bien humide, le soleil était de la fête pour ce 25^e anniversaire qui a eu lieu le 7 juillet.
- **Saint Sym - Express** : Cette manifestation, deuxième du nom, prévue initialement le 8 juin a été reportée pour le 14 septembre. Le thème 2013 était axé sur la chasse aux trésors. Ce qui a permis aux participants de découvrir une nouvelle fois le Patrimoine Communal.
- **Brocante vieux papiers, affiches et livres anciens** : Le deuxième essai de cette animation a eu lieu le 15 septembre dans la salle René Beaucarnot.

L'Assemblée Générale du Foyer Rural a eu lieu le 20 juin. Le Conseil d'Administration n'a pas subi de changement notoire et le Bureau a été reconduit.

Les membres du Conseil d'Administration adressent leurs très sincères remerciements à la Municipalité et à tous ceux qui de près ou de loin apportent leur aide ou leur soutien au Foyer Rural Meilleurs voeux à tous pour cette nouvelle année.



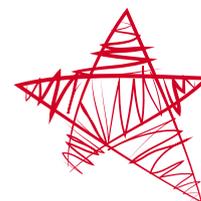
Calendrier des activités et manifestations du Foyer Rural pour 2014

Activités hebdomadaires :

- Tous les lundis de 17 h à 18 h 30
Bibliothèque
- Tous les lundis de 14 h à 17 h
Travaux Manuels ou Tricot
Foyer Rural
- Tous les mardis de 18 h 30 à 20 h
Gymnastique
Salle René Beaucarnot
- Tous les mercredis de 15 h à 18 h
Bibliothèque

Manifestations annuelles :

- Exposition « Collections-Passion »
les 8 et 9 mars
- Chasse aux œufs de Pâques
le 12 avril
- Saint Sym - Express
le 14 juin
- Puces Symphorinoises
le 6 juillet
- Foire aux vieux papiers
le 12 octobre



BIBLIOTHÈQUE

Notre Bibliothèque est ouverte à toutes et à tous. Elle est gratuite.

- Si vous ne connaissez pas encore ce lieu de rencontre, d'échanges et de convivialité, sachez que votre Bibliothèque Symphorinoise abrite plus de 10 000 ouvrages destinés aux enfants, ados et adultes.
- La Bibliothèque Départementale de Saône et Loire dépose tous les trimestres un roulement de 300 livres. Vous pouvez également demander des ouvrages sur des sujets très précis via votre Bibliothèque.
- Parmi les Romans, BD, ou documentaires sur des sujets divers : la chasse, la pêche, la nature, la culture, les animaux, l'histoire, etc, vous trouverez le livre qui meublera vos moments de loisirs.
- Les enfants des écoles connaissent bien ce lieu puisqu'ils y viennent tous les 15 jours en période scolaire.
- Organisée par le Foyer Rural, la chasse aux oeufs de Pâques a permis aux enfants de venir présenter à la Bibliothèque leur panier de ramassage joliment décoré. Des contes ont été lus par les Animatrices.
- La Bibliothèque était également le point central de la 2^e édition de Saint Sym-Express. Cette animation permet aux enfants et aux

adultes de découvrir le patrimoine communal, en consultant les divers ouvrages de la Bibliothèque pour répondre à certaines questions du Jeu.

- Les enfants sont venus également au rendez-vous annuel pour la décoration du sapin.
- Gardez un petit moment dans votre emploi du temps pour venir nous rendre visite (voir les horaires de permanence).

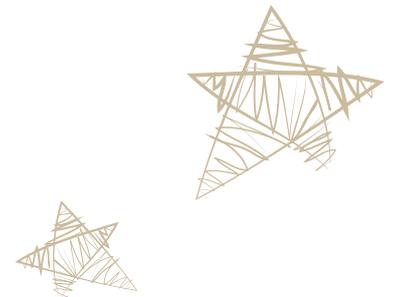


Horaires d'ouverture

Lundis de 17 h à 18 h30
Mercredis de 15 h à 18 h

Catherine, Dominique, Geneviève, Françoise, Jacqueline et Madeleine vous souhaitent **une bonne année d'évasion par la lecture pour 2014**

Les Animatrices du Foyer Rural pour la Bibliothèque Municipale.





INTERLUDE

Cette année Interlude a joué une pièce en cinq actes de Jean-Claude Martineau qui s'intitule « Trente kilomètres à pied ». Les membres de la troupe restent inchangés, mis à part l'arrivée de Yannick Auclair, le départ de Jérémy Demortière, Alain Pouleau et le retour de Gilbert Marongui.

Maintenant une petite mise au point s'impose...

Interlude est une troupe **amateur**, dont l'effectif est de 12, dont 9 comédiens, une présidente et metteur en scène, puis deux techniciens lumière en alternance. Cela veut donc dire que toute la troupe est mise à contribution pour les décors, les accessoires et costumes, en plus du travail d'acteur, en précisant aussi qu'ils ont tous un travail, une famille, etc...

Et non, nous n'avons pas d'équipe technique !!!

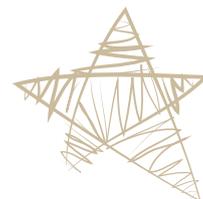
Mais Interlude essaye de maintenir vivant le théâtre à Saint Symphorien et ses alentours, malgré le peu de moyens et le peu de temps (répétitions début septembre pour jouer mi-novembre !) Mais nous résistons et faisons notre maximum pour vous divertir.

Alors OUI ! Nos décors ne sont pas en dur, la belle affaire, Molière n'en avait pas non plus et cela ne l'a pas empêché de faire du bon théâtre. Certains comédiens ne parlent pas assez fort mais comme pour beaucoup d'autres choses, cela s'apprend et il faut du temps !!

Et n'oublions pas : « **C'est bien connu, le rire est le meilleur des remèdes, alors il ne faut pas laisser passer la moindre occasion de se faire du bien, c'est si SIMPLE !!** »

Pour finir UN GRAND MERCI à tous ceux qui nous aident en coulisses et qui nous soutiennent et à notre public passé, présent et futur...

En vous souhaitant à tous une très BONNE ANNEE !!!



GORET TEAM

Thomas Fort et Jennifer De Campos sont 2 pilotes moto de 26 et 22 ans, Thomas possède une Honda et Jennifer une Yamaha et vivent tous 2 à Saint Symphorien de Marmagne.

La saison 2013 est pour eux leur première année de compétition.

Pour Thomas, la saison 2013 commence le 25 avril sur le circuit d'Alcarraz en Espagne et se termine sur le Circuit Carole en région parisienne le 14 octobre. Cette saison sera rythmée par de nombreuses chutes la plupart causées par un manque de moyens matériels et financiers. Cependant, Tom n'a jamais abandonné et est toujours resté dans les points. Il finira 5^e du championnat Supersport (motos de 600 cm³ uniquement) O3Z-Pirelli et 1^{er} sur Honda, alors que la tête est composée uniquement de Yamaha bien plus compétitives.

Jenny commence sa saison 2013 par les 4 heures du CMC, une course d'endurance de 4 heures, dans un équipage dit « à l'américaine » soit à chacun sa moto, 2 pilotes sur leurs motos respectives alternant des relais de 45 min en moyenne. Cette course n'était pas prévue dans son calendrier, mais suite au forfait d'un pilote elle accepta alors de le remplacer. Elle repartira de



son week-end avec une 2^e place au classement féminin. Elle participera ensuite à 4 courses de vitesse en Rookies O3Z-Pirelli (motos de 1000 et 600 cm³ mélangées). Elle sera sur le podium féminin : 1^{ère} sur le circuit de Dijon-Prenois (21), 2^e sur le circuit de Val de Vienne (84), 1^{ère} sur le circuit de Lédenon (30). Mais toujours au pied du podium 600. Elle signera son meilleur résultat pour la dernière course de l'année sur le Circuit Carole (93) avec une 2^e place au classement général, une 1^{ère} place au classement 600 et une 1^{ère} place au classement féminin.

Pour la saison 2014, la Goret Team prévoit d'engager ses 2 pilotes en championnat de France d'Endurance sur un équipage dit « à la française » c'est-à-dire une seule moto pour 2 ; les pilotes alternant leurs relais pendant 4 heures.

Elle souhaite engager ses pilotes sur la course des 4 heures du CMC car Jennifer aimerait cette fois finir sur la 1^{ère} marche du podium féminin.

Enfin, la Goret Team aimerait confronter ses pilotes sur 2 courses de vitesse chacun car les courses de vitesse ne demandent pas le même pilotage qu'en endurance.

Pour suivre l'actualité de nos pilotes, rendez-vous sur :

- notre page actus : www.facebook.com/GoretTeam
- notre site internet : www.goret-team.fr

Afin de réaliser des fonds pour nos projets, l'association organise un loto le 8 février 2014 à Saint Symphorien de Marmagne, nos 2 pilotes ainsi que leurs motos seront présents. Une cagnotte a été mise en place sur internet sur <http://www.leetchi.com/c/association-goret-team>

Contact : danielfort71@orange.fr ou 03.85.56.15.23 ou 06.80.22.42.66





CANTINE SCOLAIRE

L'association de la cantine scolaire est gérée par trois bénévoles,

elle emploie une salariée, Véronique Rey qui a servi 5327 repas au cours de l'année scolaire 2012/2013. Elle est épaulée par Donata Deren qui est l'employée de la garderie et par une ATSEM qui accompagne les enfants de la maternelle pendant le repas.

Le résultat financier de l'exercice 2012/2013 est légèrement déficitaire, le coût de revient d'un repas étant de 4,52 euros pour une facturation à 3,80 euros pour les enfants et 5,50 euros pour les adultes. Cependant notre situation financière reste saine, les bénéfices des deux manifestations ainsi que l'appui de la mairie dans l'attribution d'une subvention nous permettant d'équilibrer notre trésorerie, il n'y aura donc pas d'augmentation des tarifs en 2014.

Pour l'année scolaire 2013/2014 la forte fréquentation de la cantine se confirme avec 47 enfants réguliers ou occasionnels et 2 adultes. Par ailleurs cette rentrée était placée sous le signe du changement au sein de l'équipe de bénévoles puisque M^{me} Rigault Bernadette émettait le souhait

de quitter le bureau après six années à la présidence de l'association. Un nouveau bureau a donc été élu suite à un vote au cours de l'assemblée générale, M^{me} Tête Sylvie devient secrétaire, M^{me} Perrin Valérie reste trésorière et M^{me} Rizard Véronique est élue présidente.

En ce qui concerne les manifestations, la soirée théâtre avec la troupe de l'éventail de Blanzay aura lieu le samedi 12 avril 2014 et la soirée paysanne le samedi 18 octobre 2014.

Je remercie M^{me} Rigault pour son dévouement au cours de ces nombreuses années de bénévolat au sein de l'association, je remercie la mairie pour l'attribution d'une subvention pour l'année 2013/2014 ainsi que la garderie pour la mise à disposition de son employée, je remercie mon équipe pour son soutien et pour le travail qu'elle accompli tout au long de l'année et pour finir je remercie Véronique, Donata et les ATSEMS qui s'occupent des enfants pendant le repas.

Nous vous souhaitons une bonne année 2014.

Véronique Rizard

Je félicite les membres du nouveau bureau et souhaite que l'association de la cantine scolaire du village de St-Symphorien puisse encore vivre longtemps ainsi, pour le bien-être des enfants et de leurs parents.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui m'ont aidée à présider cette association tout au long de ces années. Ce fût une expérience enrichissante pour moi sur le plan humain, puisqu'elle m'a permis de côtoyer des gens que je n'aurai sans doute jamais croisés sans la vie associative.

J'encourage tout un chacun à tisser ces liens sociaux si importants !

Meilleurs Vœux à tous pour l'année 2014

Bernadette Rigault



GARDERIE

La garderie périscolaire est gérée par des bénévoles au sein de l'association « les ch'tits mômes de St Sym ».



Nous sommes très heureux de pouvoir annoncer cette année que M^{me} Deren Donata qui encadre les enfants ; a pu être embauchée. Nous remercions grandement la mairie pour cette action car le budget de la garderie seul ne pourrait en assumer le coût.

Les horaires d'accueil du matin : 7h - 8h45, le soir : 16h30 - 18h30. Le tarif reste inchangé à un 1 euro la demie heure entamée et le goûter est fourni.

Cette année le nombre d'enfants inscrits est de 28, encore en progression par rapport à l'an passé ! Cette fréquentation prouve l'intérêt des parents pour une école rurale mais qui nécessite des services adaptés.

Cette année nous avons repris la vente de cases que vous pouviez acheter à la boulangerie ou au garage Etienne Lacroix : nos deux partenaires que nous remercions, pour gagner une galette à retirer chez M. et M^{me} Sadowczyk.

C'est donc l'esprit festif que tout le bureau vous souhaite une très bonne année.

LES AMIS DES ÉCOLES

Le bureau a connu de nombreux changements depuis l'année dernière.

En effet Sylvie Barbera, la trésorière, nous a quittés en septembre après de nombreuses années au sein de l'association (dont elle a été présidente 2 années durant) ; un grand merci à elle pour tout le travail accompli.

Lors de notre assemblée générale du 27.09.13, nous avons aussi eu la chance d'accueillir de nouveaux membres dans le bureau. Il s'agit de Marlène Moscato et Amandine Dethoor respectivement trésorière et trésorière adjointe ainsi que Blanche-Marie de Régloix secrétaire adjointe. Cette présence féminine était plus que bienvenue pour prêter main forte à Etienne Lacroix notre président et Ludovic Lippens notre secrétaire.

Tout au long de l'année, l'association des Amis des Ecoles continue d'organiser de nombreux événements pour permettre de financer les sorties scolaires de nos petits symphorinois.

Ainsi, pour l'année 2012/2013, nous avons fait un loto (qui a remporté un vif succès), une vente de sapins pour Noël et de fleurs au printemps avec notre partenaire local et une tombola.

Ces activités nous ont ainsi permis de financer l'année dernière:

- une sortie de 3 jours à Matour pour les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 !!!,
- des sorties cinéma pour tous les écoliers
- une journée découverte nature dans le Brionnais pour les enfants de PS à CP
- un spectacle d'ombres pour Noël
- les lots pour la kermesse de fin d'année
- les goûters liés à ces activités tout au long de l'année

En ce qui concerne l'année

2013/2014, nous avons déjà organisé le loto en novembre (merci à tous nos partenaires qui ont permis une fois encore que cette fête soit une réussite), la vente de sapins courant décembre et le spectacle de Noël du 20 décembre. Nous prévoyons de vendre à nouveau des fleurs au printemps ainsi que des tickets (disponibles en mai) pour la

tombola. Une soirée à la salle des fêtes est actuellement en cours de réflexion. Nous avons également, grâce à l'aide d'un groupe de bénévoles, organisé l'après-midi « Halloween » en partenariat avec la municipalité et l'Agence Postale.

Les enseignantes de maternelles et CP ont d'ores et déjà pu emmener les enfants passer une journée à Mâcon pour voir le cirque sur l'eau (avec un repas du midi pris en charge) début novembre. De même les séances Cinéma ont débuté. Les autres sorties au programme sont : une journée Moyen Âge à Cluny pour les CE/CM et des journées découvertes pour tous en partenariat avec « L'esprit du Lieu ».

MERCI BEAUCOUP à la municipalité pour son aide, aux enseignantes pour leur dévouement, à tous les bénévoles qui nous soutiennent et aux autres associations avec qui nous travaillons de concert. Tout cela pour la plus grande joie de nos enfants qui nous reviennent émerveillés de ces sorties extra scolaires.





ANCIENNE ÉGLISE DE SAINT SYMPHORIEN DE MARMAGNE

L'église actuelle

L'ancienne église fût démolie en 1884 alors qu'elle menaçait de s'écrouler. Le projet de reconstruction d'une nouvelle église, dressé par l'architecte autunois Roidot-Houdaille avait été auparavant approuvé par une délibération du conseil municipal datant du 24 Février 1876. A l'exception de certains détails momentanément ajournés pour limiter la dépense à 48 000 francs, ce projet pût être envisagé en grande partie grâce à la générosité de M. Etienne Roberjot, percepteur au Creusot et de son épouse Claudine Pierrette Ernestine Charleux, dont les parents résidaient à Martigny. Ils firent en effet un don important à la commune : 35 000 francs dont une grande partie (30 000 francs) a été affectée à la construction du nouvel édifice ; le reste (5 000 francs) étant destiné au financement d'une chapelle construite à l'emplacement de l'ancienne église, lorsque celle-ci sera démolie, dédiée à Saint Etienne, et dans laquelle un caveau sera aménagé pour la sépulture de la famille Roberjot. De nos jours, cette chapelle est visible dans le jardin public situé entre la mairie et la bibliothèque.



La chapelle Roberjot érigée à l'aplomb de l'ancienne église

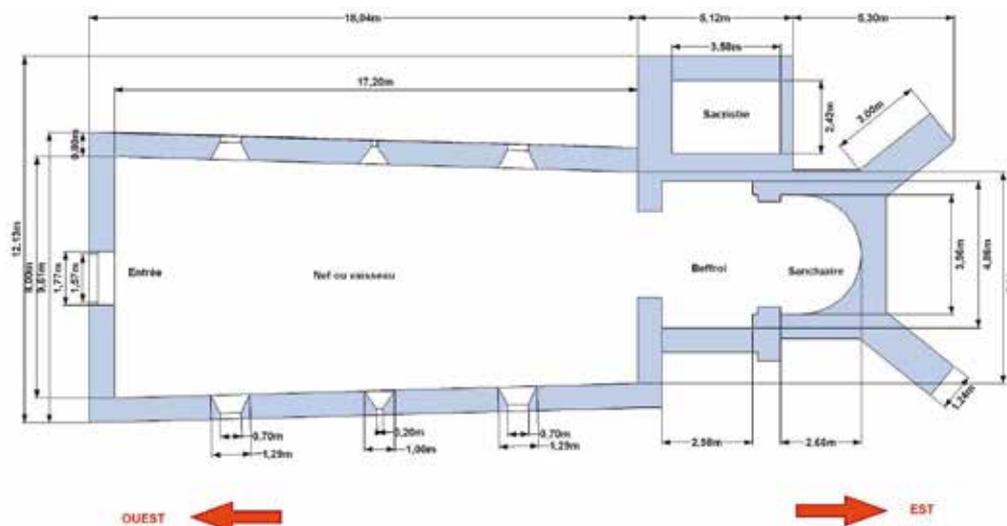
Le terrain destiné à l'emplacement de la nouvelle église fût lui-même offert par la famille Roberjot. Le marché fût attribué à Simon Teinturier, entrepreneur à Autun, le 5 Avril 1878, pour un montant de 43 900 francs. La construction était achevée en 1881, mais il restait à entreprendre les travaux ajournés (flèche, sculptures intérieures,...). Tous les travaux seront finalement terminés au moment du décompte définitif établi le 31 Janvier 1885, pour un montant global de 56 470,70 francs. L'œuvre, à laquelle avaient participé la commune, la fabrique et un bon nombre d'habitants bénévoles, était alors achevée. L'Etat avait apporté un « secours » de 5 000 francs.

L'ancienne église

Peu de documents se rapportent à cette ancienne église. Le cadastre napoléonien de la commune datant de 1835 permet néanmoins de visualiser sa localisation ainsi que son orientation, comparativement à celles de l'église actuelle. Elle était orientée parallèlement à la route départementale traversant le bourg (actuellement la route du Mesvrin), pratiquement à 90° par rapport à l'implantation de la nouvelle église.



Position de l'ancienne église
(extrait du cadastre napoléonien de 1835)



Plan d'implantation
de l'ancienne église en 1843



C'est cependant grâce à un dossier très incomplet, conservé aux archives de la commune, et concernant les réparations et un agrandissement de cet ancien édifice entre les années 1843 et 1847 que nous avons pu reconstituer les principaux éléments de son architecture. L'architecte Barbelet d'Autun dans son devis des travaux à réaliser du 20 Juin 1843 commentait les motifs de son intervention de la manière suivante : « Toute la nef de l'église de Saint Symphorien ainsi que toutes les parties de l'édifice sont dans un tel état de dégradation que les réparations y deviennent indispensables. D'autre part le sanctuaire qui est aussi en très mauvais état est tellement étroit qu'il présente à peine la surface nécessaire pour l'emplacement du maître d'autel, de sorte qu'il y a vraiment utilité dans l'intérêt même de la population qui s'accroît tous les jours d'agrandir cette partie de l'église ». Les travaux ont été confiés à l'entrepreneur Michaud du Creusot le 25 Janvier 1845 pour un montant de 2988,36 francs. Le projet a cependant dû être plusieurs fois revu et modifié, l'état de délabrement s'aggravant au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Des descriptifs relativement précis de l'état des lieux avant et pendant chaque étape des travaux, la liste des matériaux récupérés au cours de la démolition, et surtout la présence d'un plan, ont été bien entendu les éléments essentiels pour la reconstitution architecturale de notre ancienne église. A noter, sur le plan d'ensemble figurait également le plan d'un autel à réaliser pour le nouveau sanctuaire après agrandissement. Cet autel qui a été réalisé en 1846, a été transféré dans la nouvelle église et se trouve actuellement près de la sacristie sous la statue de Saint Symphorien.

Cet ancien édifice se composait d'une nef rectangulaire (en fait légèrement trapézoïdale) de 17 mètres de longueur sur 9 mètres de largeur, avec des murs gouttereaux de 80 centimètres d'épaisseur, apparemment sans aucun décor extérieur. Les ouvertures sont peu nombreuses et très étroites : 3 fenêtres abrasées à l'intérieur sur chaque mur de la nef dont 2 très étroites en forme de meurtrières (largeur d'ouverture 20 centimètres). La seule porte d'entrée, située en pignon ouest (côté Bourg) est elle-même de faible taille (largeur de passage 1,57 mètre). Le plafond de cette nef, tout au moins à l'époque des réparations, était un plafond classique plat plâtré et suspendu aux éléments de charpente du toit à environ 6 mètres par rapport au sol. Il était apparemment encadré d'une simple corniche. La nef se prolonge par un beffroi quadrangulaire d'environ 12 mètres carrés, largement ouvert sur celle-ci et supportant le clocher de l'église d'une hauteur approximative de 14 mètres. La partie basse du beffroi est séparée du reste du clocher par une voûte en arc de cloître située approximativement à 6 mètres du sol. Le clocher est éclairé sur deux faces par deux baies et se termine par un toit à 4 pans dont la hauteur n'a pas pu être déterminée avec précision sur les plans en notre possession. Tous les toits sont réalisés en tuiles plates. Enfin le sanctuaire à l'extrémité Est de l'église

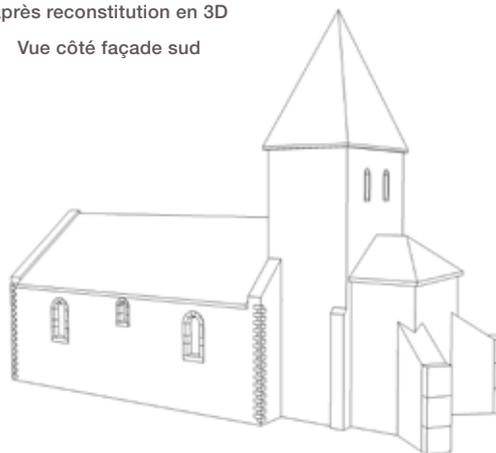
est renforcé extérieurement par deux énormes contreforts. Ce sont les seuls contreforts mentionnés par les plans. Intérieurement le sanctuaire est très étroit et a une forme hémisphérique. Une petite sacristie de 9 mètres carrés environ, communiquant intérieurement avec le beffroi, est accolée à l'édifice sur la façade Nord.

Devant l'état très dégradé de l'édifice, il a été finalement nécessaire de démolir complètement le sanctuaire, de le reconstruire à l'opposé (côté Bourg) et de réaménager une nouvelle entrée en lieu et place de l'ancien sanctuaire. Malgré tous ces travaux, il a fallu quand même démolir complètement cette ancienne église 40 ans plus tard.

Présentant une architecture simple et sobre, sans doute très ancienne du fait d'ouvertures étroites au niveau de la nef, notre ancienne église présente certaines ressemblances avec d'autres petites églises romanes datant du XI^e ou XII^e siècle qui existent encore dans les communes voisines de la région.

Aperçu de l'ancienne église de Saint Symphorien de Marmagne après reconstitution en 3D

Vue côté façade sud



Aperçu de l'ancienne église de Saint Symphorien de Marmagne après reconstitution en 3D

Vue côté façade nord

